AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C0896
FR0010428771-DIV13

24 juin 2026

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

EAGLE FOOTBALL GROUP

(Euronext Paris)

Le 23 juin 2026, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que Olympe Bidco[1] envisage de déposer sur les actions de la société EAGLE FOOTBALL GROUP[2].

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les actions EAGLE FOOTBALL GROUP sont applicables.

[1] Société par actions simplifiée détenue à 100% par YMK Holdings LLC, elle-même contrôlée par Mme Michele Kang.
[2] Cf. communiqué diffusé par la société EAGLE FOOTBALL GROUP le 23 juin 2026.